THOIRY évolue avec vous !

VERS UNE VILLE DURABLE, ÉQUILIBRÉE ET RESPONSABLE

VILLE DE THOIRY - LETTRE D'INFO N° 1 - janvier 2022

Thoiry : que batte notre cœur de vie !

2022 est là et je tiens à transmettre mes meilleurs vœux à chacune et chacun d'entre vous. L'année qui s'ouvre annonce des évolutions importantes pour notre commune. Nous souhaitons vivement vous y associer afin de préparer ensemble le Thoiry de 2030, ***une ville durable, équilibrée et responsable****. Cette lettre a pour but de vous informer sur ces changements qui nous concernent tous.*

Vous avez pu constater les avancées de ***la voie verte****, réalisation tant attendue. Vous trouverez ici les éléments sur son aménagement ainsi que sur celui de* ***la véloroute****.*

Je souhaite solliciter votre avis sur cet autre grand projet resté de trop longues années dans les cartons : ***l'aménagement de la zone du Creux*** *et, par extension,* ***le réaménagement du centre de notre commune****. C'est un fait, nos équipements vieillissants ne répondent plus à nos besoins. Je pense bien sûr à tous les équipements sportifs mais aussi à la salle des fêtes. C'est pourquoi nous souhaitons lancer plusieurs opérations d'envergure qui redynamiseront notre cadre de vie à tous.*

*Notre priorité, vous le savez, est d'être au plus proche de vos attentes et de vous rendre pleinement acteurs de ces projets réunis sous la bannière « **Thoiry évolue avec vous** ».*

Une réunion publique est prévue ***mardi 8 février 2022*** *à la salle des fêtes pour échanger sur toutes ces perspectives réjouissantes pour notre commune. Je vous invite à y venir nombreux !*

Au plaisir de nos prochaines rencontres.

Muriel BENIER
Maire de Thoiry, Conseillère départementale

La salle des fêtes laisse la place à la verdure

Le déplacement de notre salle des fêtes se précise. L'équipement actuel, situé rue de Combes, ne répond plus aux besoins des usagers et sa position en centre-ville n'est plus pertinente. La nouvelle salle des fêtes va donc prendre la direction de la zone du Creux, comme nous nous y sommes engagés.

La place laissée libre sera réhabilitée afin de créer **un lieu de vie pour se promener, flâner, se retrouver, recréer des liens entre tous**. Au programme : l'agrandissement du parc des Séquoias, la création d'espaces de jeux, la plantation d'arbres, l'aménagement de pelouses, la mise en place de cheminements et de mobiliers urbains (bancs, tables…). Les usagers des immeubles proches, des écoles et des commerces ne sont pas oubliés avec l'aménagement de places de stationnement supplémentaires.

Les places de la mairie et des orchidées renforcent leurs rôles d'accueil

La place de la mairie aussi fait peau neuve autour de ses commerces de proximité et notamment du « **Petit Casino** » dont l'agrandissement est programmé pour fin 2022.

L'ancien centre de tri postal, désormais propriété de la collectivité, permettra l'extension des locaux de la mairie.

Ces restructurations s'accompagnent de plusieurs aménagements, notamment **la réorganisation des places de stationnement** et, bien entendu, **l'embellissement paysager**.

Le secteur des écoles respire

Du côté des écoles, les évolutions à venir concernent principalement l'amélioration de la desserte, la réorganisation du stationnement et le réaménagement des zones de sortie et d'attente des familles. En bref : **des espaces plus praticables, plus accueillants et mieux sécurisés** se dessinent pour les parents qui vont chercher leurs petits écoliers.

Pleins phares sur la zone du Creux

Très importante pour Thoiry, la zone du Creux est un véritable **point central de l'offre de services et d'équipements** notamment dédiés aux sports. Les structures actuelles (foot, tennis, pétanque) ne répondent plus aux besoins des associations et des pratiquants. Leur positionnement au milieu des habitations pose question… Un grand réaménagement s'impose afin de redonner de la cohérence et du sens à l'ensemble.

Voici le programme des actions envisagées :

- Construction de **la nouvelle salle des fêtes** ;
- Déplacement du **terrain de football** de l'autre côté de la voie ferrée et installation **d'équipements sportifs complémentaires** à ses côtés (tennis, pétanque, athlétisme…) ;
- Aménagement d'**une plaine sportive**, reliée à la voie verte et pouvant accueillir des événements comme « Zik en Creux » ou la fête foraine de la Saint-Maurice ;
- Agrandissement de **la gendarmerie** supposant la création d'**une voie d'accès**, desservant également la plaine sportive ;
- Aménagement de **jardins familiaux**.

600
places pour la nouvelle salle des fêtes

1
salle pour les événements familiaux

Les logements aidés : une obligation pour Thoiry

La future zone du Creux ne serait pas complète sans un autre « projet dans le projet » lié au déficit de notre ville en logements aidés, ce qui – rappelons-le – est lourdement sanctionné par l'État. Si nous devons rattraper notre retard, nous le concevons de façon durable. Aussi **la construction de logements aidés et mixtes** dans le secteur de l'actuel terrain de foot se réalisera à travers un projet d'écoquartier.

L'écoquartier va permettre de renforcer l'offre d'habitat pour les salariés, les fonctionnaires, les professeurs des écoles, les agents municipaux, les artisans… N'oublions pas que ce sont tous ces actifs précieux qui font fonctionner nos services et commerces et qui donnent vie à Thoiry.

Points de repère

2023
Aménagement de la place de la mairie

2024
Aménagement du secteur des écoles

début 2025
Livraison de la nouvelle salle des fêtes

2025
Aménagement de l'esplanade (ancienne salle des fêtes)

2023-2030
Aménagement de la zone du Creux

Tout pour les mobilités douces

Vous l'attendez depuis longtemps, elle se précise ! **La voie verte** continue son déploiement, avec ses 3.1 kilomètres d'aménagements qui seront finalisés au printemps prochain.

Pour rappel, ce projet, plébiscité par les habitants mais régulièrement reporté, consiste à transformer l'ancienne voie ferrée SNCF en **une voie dédiée aux mobilités douces, aux piétons, aux cycles et aux loisirs.**

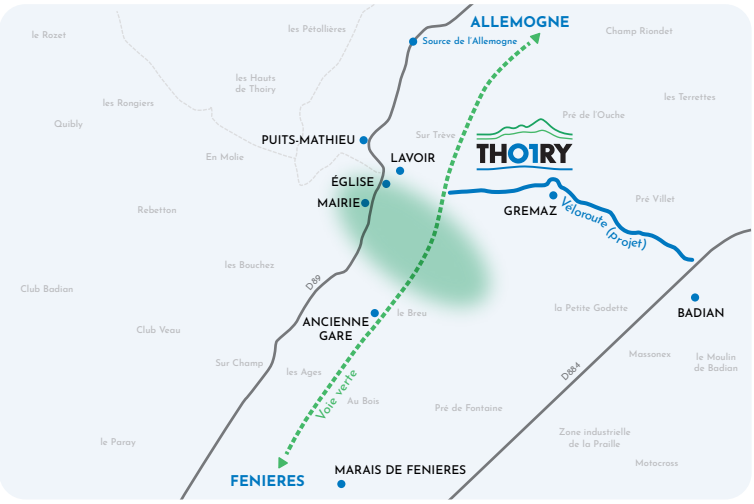

3.1 km
de voie verte entre la rue des battoirs et la limite de Saint Jean de Gonville

Une fois achevée, la voie verte reliera Saint Jean de Gonville à Allemogne en passant par le centre de Thoiry.

Dans la même veine, la mise en service du **projet de véloroute** est prévue en 2024. Il consiste en l'aménagement d'une voie cyclable sécurisée entre le centre de Thoiry et Badian via Gremaz pour rejoindre le CERN. Contrairement à la voie verte, la véloroute sera réservée aux cyclistes, et notamment aux vélotafeurs qui vont travailler à Genève.

THOIRY évolue avec vous !
VERS UNE VILLE DURABLE, ÉQUILIBRÉE ET RESPONSABLE

Dans le dialogue et la concertation

Soucieuse que l'avenir de la commune se construise avec ses habitants, la municipalité souhaite que les projets évoqués dans cette lettre se concrétisent dans le dialogue et la concertation.

Sur les différentes opérations présentées, nous souhaitons connaître votre opinion et vos observations. **Qu'en pensez-vous ? Répondent-elles à vos attentes ? Quelles questions vous posez-vous ?**

Concernant la zone du Creux plus spécifiquement, nous souhaitons par exemple laisser à votre initiative les équipements sportifs complémentaires qu'il conviendrait d'installer. Un terrain de basket ? Un terrain de pétanque ? Un skate park ?

À vos propositions !

Mardi 8 février 2022
Réunion publique
Salle des fêtes
19 h - 21 h

En fonction des conditions sanitaires, une diffusion simultanée en ligne de la réunion pourra être envisagée.

Conception & réalisation : etat-desprit.fr - Crédits photos : Soho infographie, Ville de Thoiry - Impression : Comimpress sur papier PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique - janvier 2022